



Fiche d'Inscription – Brocante / Vide-Grenier



Organisateur : Les Gazelles des Aliçons



Adresse : Rue Maxime Garçon et Rue des bAlisiers à RANG-DU-FLIERS(62)



Email : lesgazellesdesalicons@protonmail.com



Date de la brocante : Dimanche 23 août 2026



Lieu : Rue Maxime Garçon et Rue des Alisiers à RANG-DU-FLIERS(62)



Informations de l'exposant :

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :/...../.....
- Lieu de naissance :
- Adresse complète :
- Téléphone :
- Email :

☐ Pièce d'identité :

- Type : ☐ CNI ☐ Passeport
- Numéro :
- Date de délivrance :/...../.....
- Autorité de délivrance :



Emplacement et tarif :

☐ Résident	☐ Extérieur
- Prix : 5 euros (cinq euros)	- Nombre de mètres souhaités :
- Montant total à régler : 5 euros (cinq euros)	- Prix par mètre : 3 euros (trois euros)
	- Montant total à régler :
	3 X mètres =

Règlement par espèce ou par virement bancaire avec votre nom et prénom :

FR7617598000010003274495661



Immatriculation du véhicule :



Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Atteste sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- vendre exclusivement des objets personnels et usagés
- ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année civile en cours

Fait à : Le :/...../2026

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

.....

 Important :

Toute inscription est définitive. Une pièce d'identité devra être présentée le jour de la manifestation. Les informations recueillies sont nécessaires à la tenue du registre obligatoire des vendeurs. Conformément au RGPD, les données sont conservées uniquement dans le cadre de la réglementation et seront supprimées à l'issue de l'événement.

 Conditions d'annulation et de remboursement :

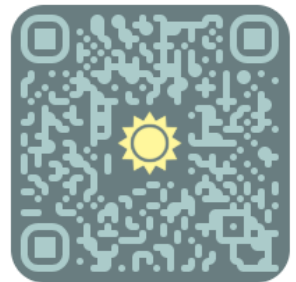
Toute inscription est considérée comme ferme et définitive après réception du paiement.

- En cas d'annulation par l'exposant, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure dûment justifié (maladie grave avec certificat, événement exceptionnel), à l'appréciation de l'organisateur.
- En cas d'intempéries ou de conditions météorologiques défavorables, la manifestation pourra être maintenue, reportée ou annulée. Aucun remboursement ne pourra être exigé, sauf décision exceptionnelle de l'organisateur.
- En cas d'annulation de la brocante par l'organisateur (hors cas de force majeure ou décision administrative), les sommes versées seront intégralement remboursées.
- L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte ou détérioration des objets exposés.

 Acceptation du règlement :

Toute inscription à la brocante implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

(<https://drive.proton.me/urls/MBA998Q8NC#FpVm1rhIX9Ng>)



Signature de l'exposant (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

.....

 Partie réservée à l'organisateur :

- Numéro d'emplacement :
- Montant réglé :
- Mode de paiement :
- Observations :